

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

RAPPORT DU MAIRE



2024

Rapport déposé lors de la séance du conseil du 3 juin 2025



CHRISTIAN BARIL

Maire de
Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Chers citoyens et citoyennes de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du maire, déposé lors de la séance du conseil du 3 juin 2025, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Ce rapport porte sur les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport financier 2024

Le rapport financier de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, terminé le 31 décembre 2024, a été déposé lors de la séance de conseil tenue le 1 avril 2025. Les états financiers ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Opinion de l'auditeur indépendant

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Baril', written over a light blue horizontal line.

Christian Baril
Maire de
Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Informations importantes à la fin de l'année financière 2024 :



Total des revenus :

3 973 244 \$



Total des dépenses :

2 317 444 \$



Excédent :

1 655 800 \$



Excédent de fonctionnement
à des fins fiscales :

(70 097 \$)



Solde dette à long terme :

933 500 \$

Projets en immobilisations 2024 :



Achats ordinateurs et tablettes
(Conseil sans papier)



Panneaux signalétiques
(enseignes des rues)



Télémetrie



Compteurs anti-refoulements



Piste à rouleaux
(pumtrack)



Salle multifonctionnelle

Traitement des élus 2024 :

Conformément à l'article 11 de la **Loi sur le traitement des élus municipaux**, voici la rémunération des membres du conseil :



Christian Baril
Maire

	Maire	Élus
Rémunération de base	10 968 \$	3 660 \$
Allocation de dépenses	5 484 \$	1 836 \$
TOTAL	16 452 \$	5 496 \$



Valérie Giguière
conseillère siège #1



Quentin Kelhetter
conseiller siège #2



Robert Gendron
conseiller siège #3



Amélie Guay
conseillère siège #4



Joanne Costo
conseillère siège #5



Annie Demers
conseillère siège #6

Pour l'année 2024, il y a eu un ajustement des salaires de 4,2% pour les élus, en se basant sur l'indice des prix à la consommation au moment de la préparation du budget.

Je vous remercie de l'appui manifesté envers votre conseil municipal.

Christian Baril,
Maire